

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 36

Artikel: La tour de Gourze : histoire et légende : [suite]
Autor: Vulliemin, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Abbaye de *Savigny*, en Lyonnais. Or il est assez douteux qu'à cette époque-là Savigny existât déjà sur l'âtre Jorat. Ce qui paraît le plus probable serait que les conventuels du prieuré de Lutry auraient fondé, sur le Jorat, un petit couvent, auquel ils auraient donné le nom de l'Abbaye métropolitaine de *Savigny*, et y auraient envoyé une colonie de leurs moines, assez jeunes et assez robustes pour supporter la rudesse du climat de cette contrée. Et cela pour exprimer cette pensée que puisque leur prieuré de Lutry avait été placé sous la dépendance de l'Abbaye de Savigny, près de Lyon, ils avaient aussi placé sous leur dépendance le petit couvent de Savigny, sur le Jorat.

Savigny est déjà indiqué sous le titre de paroisse, dans le *Cartulaire de Lausanne*, rédigé au XIII^e siècle. Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancien prieuré de Lutry que l'église, dédiée jadis à saint Martin.

Le premier pasteur en résidence à Savigny fut élu en 1793. Dans le temps qui s'écoula depuis la Réformation jusqu'au moment de l'établissement de ce pasteur dans la paroisse, l'ignorance et la barbarie s'étaient emparées de la population, qui était très pauvre et sans industrie. Le mal était devenu si grand que les efforts des pasteurs furent longtemps pour amener les paroissiens aux idées de la Réforme et développer quelque instruction parmi eux.

Dans tout le cours du XVII^e siècle, il n'y avait qu'un seul régent dans la paroisse. Il allait de maison en maison enseigner les enfants, mais les tours étaient si éloignés, que chaque maison ne recevait guère qu'une leçon par mois. Au milieu de cette ignorance, les idées religieuses et morales avaient disparu; l'extrême misère avait conduit les habitants à s'associer pour aller dévaliser les passants sur les grandes routes.

Ce n'est qu'à dater du commencement du XVIII^e siècle que les paroissiens de Savigny, grâce aux efforts du respectable pasteur de Loys, ont eu des écoles et commencé à recevoir les instructions qui les ont arrachés à leur barbarie passée.

Lourdes. — Armand Silvestre donne, dans le *Petit Marseillais*, de curieux détails sur ce lieu de pèlerinage qui a éclipsé tous les autres et qui attire, cette année, une affluence considérable.

« Les routes avoisinant Lourdes, nous dit-il entre autres, sont pleines de mouvement. Chaque train en augmente la population pieuse. Pendant plusieurs jours et dans les trois églises superposées se succéderont les offices; des prêches auront lieu devant la grotte; des malades seront solennellement conduits aux piscines et, durant qu'on les y plonge, d'immenses chœurs de prières étoufferont les cris que leur cause la douleur. Mais le spectacle vraiment imposant sera celui de la procession serpentant sur un calvaire, au-dessus de la basilique, et promenant une véritable constellation de cierges allumés dans ce sentier sinueux qui n'est plus, dans la nuit, qu'un long ruban de lumières. Des cantiques, chantés par d'innombrables voix à l'unisson, annoncent de loin cette théorie que ne dépassait pas, sans doute en apparente grandeur, le cortège des antiques panathénées. A vrai dire, il vaut mieux ne pas regarder ces manifestants de trop près. Automatiques et comme hypnotisés, ils semblent marcher sous l'aiguillon d'une fatalité qui, d'ailleurs, leur est douce.

« Ce que peu savent, c'est que les Pères de Lourdes sont propriétaires du terrain où est située la grotte et où la triple église est bâtie, et

que demain, au moindre symptôme de persécution laïque, ils n'ont qu'à fermer leur enclos au public pour ruiner le pays. Aussi, je vous prie de croire qu'on les tourmente peu. »

On hommo qu'a grands brés.

Quand on out deré d'on hommo que l'a dâi grands brés, cein ne vâo pas deré que lè z'aussé asse longs que n'hâta dè raté; mâ l'est po espliquâ que cè hommo est on citoyen d'attaque, que pào adé fèrè on servico se vo z'ein âi fauta et se, per hazâ, vo postulâ n'a plliace d'inspetteu dâo bétat ôbin oquîè dinse, vo pào bailli on coup dè man, kâ cliiâo qu'ont grands brés ont adé dâi z'amis hiaut plliaci à quoui pàovont subliâ on mot por vo et dinse vo pàodès comptâ d'avâi l'affèrè.

Quand on dèvezè d'on hommo dinse, ne faut don pas lo compreindrè coumeint cé coo que vè vo deré.

Lo valet à Rediet étâi l'autro dzo su sa courtena que fasâi lè rebats quand, tot per on coup, sè cheint pequâ à onna man. Sétâi fè n'a pecheinta graffounirè âo mandze dè sa trein, qu'étâi on bocon uze et qu'avâi n'a granta ét-serda. Adon po ne pas que la sè plliantyé onco on coup dein lè mans, le preind son couté po la copâ.

Quand l'eût fè et que l'a vœlliù reinfelâ l'uti dein sa fatta, lo couté l'âi tseque dâi mans et coumeint Rediet étâi âo fin boo de la courtena, lo couté va ribliâ dein lo crâo à verin.

Lo gaillâ eut bo coudhi lo raveintâ avoué sa trein, pas mêche! l'eut bo retroussi sè mandzès et farfouilli avoué lè mans per-lè dedein; pas moian d'allâ tanquâo fin fond, kâ lo crâo étâi prévond.

Que diantre faut-te fèrè? peinsâvè Rediet; ne vu portant pas laissi lè dedein cé galé couté, tot batteint nâovo et, que m'a cotâ dou francs noinante!

Adon l'âi vint tot d'on coup n'idée: ye tracé tsi l'assesseu.

— Etès-vo quié, assesseu? seerie Rediet drâi dezo lè fenètrès.

L'assesseu vint l'âi repondre li-mèmo et l'âi fe:

— Oi! que mè vâo-tou?

— Voudrè vo demânda dé mè fèrè on servico!

— Se ye pu, porquieit pas!

— Tot lo mondo dit per chàotrè que vo z'âi dâi grands brés; ariâ-vo la bontâ dè veni mè raveinjâ mon couté que y'e laissi corre dein noutron crâo à verin!

C. T.

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vuillemin.

III

« Nous montâmes, le lendemain, le vieillard et moi, jusqu'à la tour qui règne mélancoliquement sur la contrée, comme un témoin du passé dans le siècle présent. Mon guide me raconta que, de bonne heure, on avait fait disparaître par le fer et le feu, la forêt qui couvrirait le mamelon du mont de Gourze, afin d'en faire un signal dans les temps de guerre. Il me dit aussi, sur la foi d'un savant, que l'on avait donné le nom de *Gourze* à ces hauteurs, parce que ce mot exprimait la *lenteur*, dans la langue la plus ancienne du pays, et que l'on ne pouvait gravir que lentement leur sommet, à cause de leur escarpement. Il m'apprit sur la tour de Berthe beaucoup de choses merveilleuses, entre autres qu'un aqueduc souterrain, construit par la bonne reine, servait autrefois à faire couler le vin de Lavaux jusques à Payerne et à Avenches. Il m'assura que l'on

voyait encore à Marnans et ailleurs des traces de cet aqueduc (1).

« Il me dit que Berthe habitait les ruines de la tour, avec bon nombre de servants et de fées (2). Lui-même il l'avait vue plus d'une fois apparaître, vers minuit, et par une lune incertaine. Tantôt elle était assise sur la tour, sa quenouille à la main, blanche, lumineuse. Après s'être ainsi montrée, elle se transformait, le plus souvent, en une biche légère, et disparaissait dans les airs. Tantôt elle était debout, un vase dans la main, qu'elle secouait sur le pays; il en arrivait ainsi lorsque l'année devait être une année d'abondance.

« Dans les jours de guerre et de périls, on la voyait armée. A Noël, elle s'approchait sous les traits et dans le costume d'une chasse-ressé, vêtue de blanc, resplendissante de pierrieres, une baguette magique à la main. Elle ordonnait, et ses fées et ses servants se dispersaient sur les monts. Ils pénétraient à tous les foyers et y exerçaient une discipline salutaire. Sans peine ils reconnaissaient la maison de l'avare, lorsqu'ils voyaient des yeux avides fixés sur les plombs fondus, et la famille anxieuse cherchant dans ces plombs des présages de fortune; ils soufflaient et les plombs se fondaient en pièces de monnaie, qui parfois prenaient l'apparence de l'or; puis les malins génies s'éloignaient, riant des insensés qui prenaient l'or pour le bonheur. Ils berçaient la folle jeune fille par des images trompeuses d'amour et de félicité. Ils déchiraient le lin, le chanvre, non filés, qu'ils trouvaient sous la main de la femme nonchalante. Ils dispersaient les meubles de la maison où le repas préparé ne l'était pas avec la simplicité des mœurs antiques. Ils reconnaissaient la demeure de l'ivrogne au désordre qui régnait au dehors comme dans l'intérieur, aux pleurs dans les yeux de la mère, aux regards insolents des enfants; malheur à cette maison-là! Berthe y descendait elle-même, les yeux enflammés, les narines gonflées; elle s'arrêtait auprès du lit du coupable, lui plongeait une main de fer dans les entrailles, les déchirait, les fouillait, les vidait du vin et des mets préparés par la gourmandise, et finissait par les remplir d'étoupes enflammées. Mais aussi, la dame blanche arrêtait avec plaisir ses regards sur la maison bien réglée, sur les armoires antiques, sur les meubles rangés avec ordre et brillant de propreté; elle confiait cette maison à de bons génies, auxquels elle donnait le soin de seconder l'homme actif et de bénir ses travaux.

« Mon guide m'apprit encore la part qu'avait eue Berthe à la fondation de notre chapelle. Un dragon, dont la demeure était dans une roche voisine, ravageait la contrée. Il dévorait hommes et troupeaux. Tous fuyaient, et le pays allait devenir désert, quand un vaillant homme, un intrépide chevalier, entreprit de

(1) L'existence de cet aqueduc, destiné par la reine Berthe à faire arriver promptement et économiquement le bon vin de Lavaux, à Payerne et à Avenches, et qui partait d'un grand bassin de marbre placé à la Tour de Gourze, où les vigneronns allaient verser le moût, nous paraît plus que douteuse.

Pour mieux comprendre ce qui a pu donner lieu à cette légende, ajoutons qu'à l'époque dont nous parlons la ville de Payerne, citée chérie de Berthe, possédait déjà au district de Lavaux, dans les territoires de Cully et de Lutry entre autres, quantité de belles et bonnes vignes, dont une grande partie provenaient de l'abbaye de Payerne, fondée ou rétablie au milieu du X^e siècle par la reine Berthe. La Tour de Bertholo et le riche vignoble qui l'environne sont encore aujourd'hui la propriété de Payerne, qui l'acquiert en 1647, de M. d'Echandens, droit-ayant de noble Ami Ravier, seigneur de Montricher. A. B.

(2) Les *servants* (esprits follets) étaient ce que les anciens Romains appelaient des *génies*. Nous ne parlons ici que des génies attachés aux familles et aux habitations ou même à chaque personne en particulier. On les distinguait en *bons génies* (Lares) et en *mauvais génies* (Lémures). Chacun, le jour anniversaire de sa naissance, sacrifiait à son bon génie, auquel on offrait du vin, des fleurs, de l'encens, etc.

On faisait aux génies malfaisants des sacrifices à part en leur jetant, derrière soi, une poignée de fèves noires.

A. B.

tuer le dragon. Il s'avança, la lance à la main; mais comme il se confiait en son seul courage, et qu'il avait négligé d'invoquer l'aide de Dieu, celle de la gracieuse Vierge et celle de Berthe, patronne de la contrée, il succomba; le dragon l'engloutit d'une bouchée. Alors un saint ermite s'approcha, sans autre arme qu'une croix, qu'il planta à l'entrée de la caverne du serpent. Chose merveilleuse! le serpent, s'arrêtant devant la croix, n'osa sortir de son lieu, et, s'y trouvant prisonnier, on finit par l'y trouver mort et desséché. Et comme il ne serait pas mort, ajouta le vieillard, si l'ermite n'eût invoqué le secours de Dieu, de la sainte Vierge et de la bonne reine Berthe, on a élevé la chapelle en mémoire de cet événement, pour perpétuer la reconnaissance des habitants de la contrée.

» Lui continuant à m'enseigner, moi l'écou- tant, nous arrivâmes au pied de la tour. Le mamelon qui la porte est abrupte de toutes parts, et tombe même, d'un côté, en un précipice. On découvre des traces d'un fossé presque comblé. La tour même est détruite en partie. Sa destruction n'est pas l'œuvre du temps. Louis II, baron de Vaud, l'a démantelée en 1316, dans le cours d'une guerre qu'il faisait à Pierre d'Oron, co-seigneur de Vevey. Cette vieille tour me rappela la belle tour contemporaine qui subsiste encore entière à Porrentruy. Celle-ci, haute de 103 pieds, n'a qu'une seule entrée, à 30 pieds d'élévation. L'épaisseur des murs est de 14 pieds dans le bas, et va diminuant jusques au sommet. On y montait par une échelle ou par une corde. Son intérieur se compose d'un caveau profond, qui ne reçoit aucun jour du dehors, et dans lequel on ne pénètre que par une trappe, pratiquée dans le plancher du premier étage. Quatre étages sont superposés à ce caveau. L'étage inférieur ne reçoit de jour que par l'étroite voie qui sert d'entrée. Au second est la cheminée. Un escalier tournant, pratiqué dans l'épaisseur du mur, conduit d'un étage à l'autre et aux deux salles supérieures. Ces salles ne sont éclairées que par une étroite ouverture carrée, laissée dans la muraille. L'édifice se termine par de larges crénaux. Ainsi, j'ai vu la Tour Refoûse (*Turris Refugi*), destinée, comme celle de Gourze, à servir de refuge au peuple du pays, au temps des invasions des Sarrasins et des Hongrois.

(A suivre).

Heures de soleil en 1895

d'après les observations de la Station météorologique du Champ-de-l'Air.

La distribution des heures de soleil en 1895 est la suivante (les chiffres notés dans la colonne des différences expriment l'écart de 1895 avec la moyenne des dix ans 1886-1895) :

Mois	1895	1886-95	Différences
Janvier . . .	70.0	69.4	+ 1
Février . . .	111.0	101.9	+ 9
Mars	115.0	152.1	- 37
Avril	226.0	186.7	+ 39
Mai	228.0	217.3	+ 11
Juin	218.0	225.1	- 7
Juillet	282.0	252.8	+ 29
Août	293.0	258.3	+ 35
Septembre . .	282.0	197.3	+ 84
Octobre . . .	158.0	131.8	+ 23
Novembre . .	62.0	75.6	- 14
Décembre . .	66.0	60.0	+ 6
	2111.0	1931.3	

La somme totale est 2111 heures en 1895, tandis que la moyenne des dix années 1886-95 est de 1931 heures. C'est un excès d'insolation de 180 heures, c'est-à-dire presque l'équivalent d'un mois d'avril.

En 1895, trois mois seulement : mars, juin et novembre, sont en déficit, tandis que les mois d'avril, juillet, août et surtout septembre ont une insolation très intense.

Si, pour cette année, exceptionnelle pour la qualité du vin, on fait la somme des heures de soleil

d'avril à septembre, c'est-à-dire pendant la période utile à la végétation, on trouve 4529 heures, tandis que la période correspondante des 10 ans ne donne que 4337 heures; c'est à cet excès de 192 heures d'insolation que le vignoble vaudois a dû la qualité exceptionnelle du vin produit en 1895.

L'année 1895, malgré une insolation extraordinaire, n'atteint cependant pas 4893, qui avait eu 2208 heures.

Le pain et le sel.

Nyon, le 30 août 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Tous les journaux nous ont dit qu'à son arrivée à St-Petersbourg le Président de la République française a été reçu par le maire de la ville, qui, au nom du Conseil municipal, lui a offert, suivant la coutume russe, le *pain et le sel*, en signe de bienvenue.

Quelques amis du *Conteur* vous seraient très obligés, Monsieur, de leur donner quelques renseignements sur cette curieuse coutume.

Votre bien dévoué,

E. R.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire ici d'une manière un peu complète au désir qui nous est exprimé. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le *sel* est symbole de la sagesse; c'est dans ce sens que le Christ a dit à ses apôtres : *Vous êtes le sel de la terre*.

D'un autre côté, lorsqu'on peut prévoir que deux personnes ne resteront pas longtemps unies, on exprime le fait par ce proverbe : *Ils ne mangeront pas un minot de sel ensemble !* On peut donc conclure que, dans le sens contraire, le sel est le symbole de l'union, de l'hospitalité et d'un accueil cordial.

Dieu donnant sa bénédiction à Noë et à ses fils, leur dit : *J'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous*. Et ailleurs il ajoute : *Tu sèteras de sel toute offrande de gâteau et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance*.

Le *pain*, qui est, pour l'homme, la nourriture essentielle, fondamentale, a donné lieu à une foule de préceptes et de proverbes : *Mettre le pain à la main de quelqu'un*, c'est être le premier artisan de sa fortune, de son bien-être. — *Avoir du pain sur la planche*, avoir des ressources préparées pour l'avenir.

En religion, le pain désigne un aliment spirituel et moral. Le *pain bénit* est distribué aux fidèles pour être mangé en mémoire de Jésus-Christ. « Le pain que nous rompons, a dit l'apôtre, n'est-il pas la communion du corps de Christ? Comme il n'y a qu'un seul pain, nous qui sommes plusieurs, ne faisons qu'un seul corps; car nous participons tous au même pain. »

Les hirondelles. — C'était à l'époque des grandes chaleurs, le baromètre marquait *beau fixe*; deux commis de magasin, sur le seuil de leur porte, jetaient un dernier regard sur les passants avant de se mettre au travail de l'après-midi.

Tout à coup passent une demi-douzaine de maçons se rendant au chantier; l'un d'eux glisse sur une pelure d'orange et s'étend tout de son long sur le trottoir.

— Tiens, dit l'un des commis, il va pleuvoir demain.

— Comment? pourquoi? dit l'autre.

— Mais oui, répond le premier : *les hirondelles volent bas !*

Le vendredi et les Américains. — Le vendredi est-il un jour malheureux?

Pour les autres continents, peut-être, mais en tous cas pas pour l'Amérique. En voici

quelques preuves : C'est le *vendredi* 3 août 1492 que Christophe Colomb s'embarqua pour la découverte du Nouveau-Monde. Le *vendredi* 12 octobre, il aperçut la terre pour la première fois, après soixante-cinq jours de navigation. Il repartit pour annoncer le résultat de son expédition le *vendredi* 4 janvier 1493 et débarqua en Andalousie le *vendredi* 15 mars. Il découvrit le continent américain le *vendredi*, 13 juin 1494.

L'expéditionnaire, John Cabot, fut autorisé par le roi d'Angleterre, le *vendredi* 5 mars 1497, à entreprendre un voyage d'exploration qui eut pour résultat la découverte de l'Amérique septentrionale.

Le *vendredi* 7 septembre 1565, Mendez posa la première pierre de Saint-Augustin, la plus ancienne ville des Etats-Unis.

Washington naquit un *vendredi*.

Le *vendredi* 7 juin 1776, Henry Lee lut la déclaration d'indépendance au congrès national.

En voilà assez pour engager les Américains à remettre au vendredi leurs entreprises et leurs voyages.

La pipe du père Schoëne. — Louis-Philippe aimait fort le parc Monceaux. Il avait placé là, pour en diriger la culture, le père Schoëne, qui ne connaissait au monde que deux choses dignes d'affection : ses plantes et sa pipe. Du matin au soir, il vivait donc dans son jardin, et, du matin au soir, il avait son brûle-gueule à la bouche, ne l'ôtant pour personne. « — Devant moi, disait Louis-Philippe, passe encore, mais fumer ainsi devant la reine et les princesses ! — Sire, répondait Schoëne, c'est plus fort que moi; si Votre Majesté est mécontente de mon service, qu'elle me fasse donner mon compte; j'en mourrai peut-être de chagrin, mais ce sera ma pipe entre les dents. »

(Petit Marseillais.)

Réponse à l'énigme de samedi : *Les deux pôles.* — Ont deviné : MM. Boulaz, directeur, Pen- thaz; Poyet, Orges; L. Porchet, Tour-de-Pelz; L. Béchert, fils, Lausanne; A. Robert, fils, Chaux-de-Fonds; M. Rochat, Brenets; Dufour-Bonjour, Genève; Delessert, Vufflens-le-Château; M^{me} Orange, Genève; Jules Delisle, aux Thioleyres. — La prime est échue à M. Béchert, fils.

Nous rappelons que nous ne tenons pas compte des réponses des personnes qui ne sont pas abonnées au *Conteur*.

Question.

Quelle est la plante la plus utile à l'homme?

En Belgique, on ne se sert plus du tout, pour attraper les souris et les rats, des pièges ordinaires employés depuis tant d'années. L'esprit essentiellement inventif de nos voisins a trouvé bien mieux que cela.

Il s'agit d'une souricière à musique.

Au lieu de mettre dans l'appareil une vulgaire pâture, on dispose sur les côtés du piège une de ces petites boîtes à musique qui jouent automatiquement *les Cloches de Corneville* ou *la Polka des Volontaires*.

Or, il paraît que le rat est très mélomane de son naturel — La souris également. — Ces animaux sont donc attirés invinciblement vers le piège où une trappe fatale les guette. On en prend ainsi une dizaine à la fois.

L'inventeur de cet ingénieux appareil, un habitant de Bruges, a, dit-on, déjà réalisé une fortune.

Au bon vieux temps des diligences.

Nous informons les personnes qui ont souscrit à cette brochure qu'elle leur sera envoyée en remboursement, par la poste, dans le courant de la semaine prochaine.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guillouard-Howard.